

# TP Installateur (trice) de Réseaux Câblés de Communications

## Financement



Formation professionnelle continue  
Programme régional de formation  
(PRF AS)

N° de marché : 2012ID017S1089

## Organisme responsable et contact

AFPA ACCES A L'EMPLOI  
ff  
05.56.49.74.09  
christine.houssemand@afpa.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Information collective  
Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Les candidats doit être âgés de 18 ans et +.  
Savoir lire et écrire (lire et transmettre une  
consigne à l'oral et à l'écrit). Maîtriser le calcul  
arithmétique de base (les 4 opérations et la  
règle de trois) et posséder quelques notions  
de trigonométrie, et d'électricité serait un plus.  
Bonne discrimination des couleurs avec ou  
sans correction, sens de l'équilibre, habileté  
manuelle, capacités d'initiatives, esprit  
d'équipe.

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Les parcours proposés conduisent à l'acquisition de compétences professionnelles certifiables pour exercer les activités de construction, raccordement, réparation et modification de réseaux câblés de communication

## Contenu et modalités d'organisation

- **Module 1 : Construire des réseaux câblés hybrides de communications** Approvisionner les matériels et les équipements nécessaires à la mise en oeuvre d'un réseau câblé hybride de communications Mettre en oeuvre un réseau câblé hybride de communications : - sur appuis aériens - sur façade - en intérieur d'immeuble - en conduites souterraines Réaliser des jonctions de câbles d'un réseau câblé hybride de communications Poser et câbler les équipements d'un réseau câblé hybride de communications Réaliser les essais et mesures d'un réseau câblé hybride de communications **Module 2 - Raccorder des clients a un réseau câblé hybride de communications** Approvisionner les matériels et les équipements spécifiques pour le raccordement d'un client à un réseau câblé de communications Installer les équipements et raccorder le client au réseau câblé de communications Réaliser les essais et mesures aux équipements installés chez le client Mettre en service l'installation et expliquer au client son mode de fonctionnement **Module 3 : Réparer et modifier des réseaux câblés hybrides de communications** Approvisionner les matériels et les équipements nécessaires à la modification et à la réparation d'un réseau câblé hybride de communications. Assurer l'entretien et le fonctionnement d'un réseau câblé hybride de communications Dépanner, modifier un réseau câblé hybride de communications Modules complémentaires durée totale : Préparation à l'habilitation électrique BS Réaliser des interventions de remplacement et de raccordement Agir en éco citoyen : S'approprier les définitions du Développement Durable Réaliser un état des lieux réaliste de la planète et de l'humanité : les enjeux économiques, de respect de l'environnement et de l'équité sociale Se responsabiliser : notre empreinte écologique Faire le lien entre développement économique et développement durable : exemples de mesures et d'actions Comment devenir un éco-citoyen : choix, obligations et engagements Période en Entreprise : 280 heures -

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

## Validation(s) Visée(s)

**Titre professionnel technicien de réseaux de télécommunications - Niveau 4 :**  
**Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

## Et après ?

### Suite de parcours

**Non renseigné**

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00003749	du 18/03/2013 au 18/10/2013	BOULAZAC (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	
00003750	du 08/07/2013 au 07/02/2014	BOULAZAC (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	
00003751	du 21/10/2013 au 16/05/2014	BOULAZAC (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	

<b>00006400</b>	du 10/02/2014 au 29/08/2014	BOULAZAC (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible	
<b>00008017</b>	du 07/04/2014 au 19/12/2014	BOULAZAC (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible	
<b>00009060</b>	du 14/07/2014 au 20/02/2015	BOULAZAC (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible	
<b>00009599</b>	du 25/08/2014 au 03/10/2014	BOULAZAC (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible	
<b>00011156</b>	du 17/11/2014 au 10/07/2015	BOULAZAC (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible	